

DECISION DU MAIRE

N°359

DATE

21 avril 2026

Signature du contrat n°26C072 avec la Société SATELIS relatif à la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la reconstruction partielle de l'espace Claude Vanpouille à Poissy

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, 4^{ème} alinéa et L. 2131-1 et suivants,

Vu la délibération n° 5 du Conseil municipal du 29 mars 2026 portant délégation du Conseil municipal à Madame le Maire,

Vu le budget communal,

Vu la proposition transmise à la Ville et validée par les services concernés,

Considérant la nécessité de recourir à un prestataire spécialisé pour assurer le contrat relatif à la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la reconstruction partielle de l'espace Claude Vanpouille à Poissy,

Considérant que l'offre de la Société SATELIS, 2 rue Louis Lépine – 94260 FRESNES, répond de manière pertinente au besoin de la Ville et respecte le principe de bonne utilisation des deniers publics,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De signer le contrat n°26C072 avec la société SATELIS relatif à la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la reconstruction partielle de l'espace Claude Vanpouille à Poissy.

Article 2 :

Le contrat débute à sa date de notification et pour une durée d'un (1) an.

Article 3 :

D'imputer les dépenses de fonctionnement s'élevant à 5 950,00 € HT, sur les crédits inscrits au budget, nature : 21351 fonction 338

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78000 VERSAILLES) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

**Le Maire,
Conseillère régionale d'Île de France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 23/04/2026